



RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Troisième Trimestre Terminé le 31 mai 2004

FAITS SAILLANTS

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 mai, (non vérifié)			Neuf mois terminés les 31 mai, (non vérifié)		
	2004	2003 (redressé ⁽¹⁾)	% variation	2004 (redressé ⁽¹⁾)	2003 (redressé ⁽¹⁾)	% variation
Produits d'exploitation	132 364 \$	122 473 \$	8,1	393 427 \$	362 711 \$	8,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	51 329	44 513	15,3	148 956	127 360	17,0
Bénéfice net (perte nette)	1 852 \$	32 \$	--	(38 663) \$	(2 290) \$	--
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	36 593 \$	28 722 \$	27,4	103 753 \$	79 952 \$	29,8
Moins :						
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	<u>23 988</u>	<u>23 111</u>	3,8	<u>66 548</u>	<u>86 268</u>	(22,9)
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	12 605	5 611	124,6	37 205	(6 316)	--
Données par action						
Bénéfice net (perte nette) de base	0,05 \$	0,00 \$	--	(0,97) \$	(0,06) \$	--
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	0,92	0,72	27,8	2,60	2,00	30,0

(1) Durant le troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté des nouvelles normes comptables concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges reliées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments comme produits ou charges d'exploitation. Ces modifications ont été apportées rétroactivement tel que permis par les abrégés des délibérations 141 et 142 du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Une description détaillée figure à la section « Modifications des conventions comptables » de la rubrique « Rapport de gestion » et à la note 1 des présents états financiers intermédiaires.

(2) Les flux de trésorerie nets sont définis comme les flux de trésorerie générés par l'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations (incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition – selon la note # 7b des états financiers ci-joints – qui ne sont pas reflétées dans les états des flux de trésorerie) et l'augmentation des charges reportées. L'expression « flux de trésorerie nets » n'est pas définie selon les principes comptables généralement reconnus et devrait être traitée comme telle.

RAPPORT DE GESTION

Certains énoncés de ce rapport peuvent représenter des énoncés de nature prospective comportant des risques et des incertitudes. Les résultats futurs seront influencés par un certain nombre de facteurs liés à la technologie, à la situation du marché, à la concurrence et à la réglementation, y compris ceux décrits dans la section « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport annuel 2003 de la Société. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de façon sensible des prévisions exprimées ou sous-entendues par ces énoncés de nature prospective. Ce rapport doit être lu à la lumière de la section « Commentaires et analyse de la direction » dans le rapport annuel de la Société et des états financiers et des notes.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 mai, 2004	Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration ⁽¹⁾	
		Troisième trimestre		Neuf premiers mois		31 mai,	
		2004	2003	2004	2003	2004	2003
Unités de service ⁽²⁾	1 261 585	9 648	5 655	73 216	57 013		
Clients du service de base	826 348	(3 100)	(7 662)	5 691	(9 175)		
Clients du service Internet à haute vitesse ⁽³⁾	239 836	4 608	7 641	34 657	37 545	33,3	27,0
Décodeurs numériques ⁽⁴⁾	223 860	10 375	6 104	40 773	32 633	27,7	21,9
Clients des services regroupés ⁽⁵⁾	343 207	12 178	3 939	55 127	34 227	41,5	33,4

(1) En pourcentage des clients du service de base là où le service est offert.

(2) Incluant les clients du service de base, des services Internet et numérique.

(3) Compte tenu des commandes en cours, le nombre de clients s'établirait à 242 634 comparativement à 237 019 au 29 février 2004.

(4) Au 31 mai 2004, 85 % des terminaux ont été achetés comparativement à 73 % à la même date l'an dernier.

(5) Forfaits incluant le service de base, les volets facultatifs, le service de prises multiples avec option pour inclure la télévision payante, les avantages du service numérique et le service Internet à haute vitesse.

L'expansion des unités de service a été plus élevée au troisième trimestre que celle de la même période l'an dernier, en raison d'une croissance supérieure du nombre de clients du service numérique et d'une diminution de la perte de clients du service de base. La perte de clients est principalement attribuable aux étudiants qui quittent leur campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes qui comptent des universités et des collèges, dont Kingston, Windsor, Hamilton, St-Catharines, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski. Les ajouts de clients du service Internet à haute vitesse au troisième trimestre ont été moins élevés que ceux de la même période l'an dernier, en raison notamment de l'incidence de la double cohorte en Ontario, un plus grand nombre d'étudiants quittant leur campus cette année.

Cogeco Câble a déjà dépassé son objectif au chapitre des ajouts de décodeurs numériques pour l'exercice 2004. L'augmentation de 23 % d'une année à l'autre du nombre de clients du service numérique est principalement attribuable au succès des services regroupés. Le taux de désabonnement des clients abonnés à la fois au service de télévision par câble et au service Internet à haute vitesse est inférieur de 50 % environ par rapport à celui des clients qui sont abonnés au service vidéo uniquement. Étant donné que 85 % des décodeurs numériques appartiennent maintenant aux clients et que les taux de désabonnement des clients qui sont propriétaires de leur décodeur par rapport à ceux qui le louent ont tendance à converger, Cogeco Câble revoit actuellement sa stratégie de marketing des décodeurs numériques.

Au troisième trimestre, Cogeco Câble a enrichi ses services numériques avec le lancement du ENP HD. Les services ENP sont présentement offerts à environ 90 % et 70 % de la clientèle en Ontario et au Québec, respectivement. La programmation HD est déjà offerte à Burlington/Oakville et sera lancée dans six autres réseaux de câblodistribution en Ontario avant la fin de l'exercice 2004. Les clients du Québec auront accès à ce service à l'automne. De plus, les clients des régions de Trois-Rivières et de Burlington/Oakville bénéficient maintenant d'un choix de canaux entièrement numériques et, par conséquent, de la qualité audionumérique et vidéo pour tous leurs canaux. La mise en place des canaux entièrement numériques sera élargie au quatrième trimestre et au cours de l'exercice 2005.

Étant donné que la croissance des unités de service a continué d'excéder les prévisions, la direction a révisé à la hausse ses projections pour sa clientèle du service numérique et du service de base pour l'exercice 2004. Par contre, la direction a révisé à la baisse son estimé de clients Internet à haute vitesse étant donné la plus faible croissance au troisième trimestre. Les projections révisées sont présentées à la section « Projections financières pour l'exercice 2004 ».

MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Durant le troisième trimestre de l'exercice 2004, Cogeco Câble a adopté des nouvelles normes comptables concernant le moment de la constatation des produits d'exploitation et de certaines charges reliées à ces derniers ainsi que le classement de certains éléments comme produits ou charges d'exploitation. Tel que permis par les abrégés des délibérations 141 et 142 du CPN de l'ICCA émis en décembre 2003, la Société a adopté les changements suivants :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance.
- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant capitalisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans.
- Les produits d'exploitation liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel du coût, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation et compensés par une charge d'exploitation équivalente.

Ces changements ont été adoptés de façon rétroactive et ont eu les effets suivants sur nos résultats et notre situation financière :

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 mai,			
	2004		2003	
	Avant redressement	Après redressement	Avant redressement	Après redressement
Produits d'exploitation	130 294 \$	132 364 \$	120 918 \$	122 473 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	52 539	51 329	46 135	44 513
<i>Marge d'exploitation</i>	40,3 %	38,8 %	38,2 %	36,3 %
Amortissement	30 972	32 070	26 853	27 614
Impôts sur les bénéfices	3 709	2 993	2 074	1 471
Bénéfice net	3 444	1 852	1 812	32
Bénéfice net de base par action	0,09	0,05	0,05	0,00

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages et les données par action)	Neuf mois terminés les 31 mai,			
	2004		2003	
	Avant redressement	Après redressement	Avant redressement	Après redressement
Produits d'exploitation	387 405 \$	393 427 \$	354 372 \$	362 711 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	154 668	148 956	133 072	127 360
<i>Marge d'exploitation</i>	39,9 %	37,9 %	37,6 %	35,1 %
Amortissement	104 566	107 738	78 965	81 245
Impôts sur les bénéfices	40 518	35 795	4 083	1 996
Bénéfice net (perte nette)	(34 502)	(38 663)	3 615	(2 290)
Bénéfice net (perte nette) de base par action	(0,86)	(0,97)	0,09	(0,06)

(en milliers de \$)	31 mai 2004		31 août 2003	
	Avant redressement	Après redressement	Avant redressement	Après redressement
	Immobilisations	733 717 \$	685 320 \$	765 085 \$
Charges reportées	36 210	48 961	39 147	53 186
Produits reportés et perçus d'avance	16 051	31 100	15 194	29 232
Passif d'impôts futurs	210 348	193 417	172 588	160 380
Bénéfices non répartis	61 175	27 411	95 677	66 074

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de \$, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai,			Neuf mois terminés les 31 mai,		
	2004	2003	%	2004	2003	%
		(redressé)	variation	(redressé)	(redressé)	variation
Produits d'exploitation	132 364 \$	122 473 \$	8,1	393 427 \$	362 711 \$	8,5
Charges d'exploitation	78 419	75 545	3,8	236 708	228 270	3,7
Honoraires de gestion - COGECO inc.	2 616	2 415	8,3	7 763	7 081	9,6
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	51 329	44 513	15,3	148 956	127 360	17,0
Marge d'exploitation	38,8 %	36,3 %		37,9 %	35,1 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation au troisième trimestre ont augmenté de 9,9 millions \$, soit 8,1 % par rapport à la même période l'an dernier. Cette croissance découle principalement de la hausse des tarifs du service de base et du taux de pénétration accru des services Internet à haute vitesse, comme il est mentionné dans la section « Statistiques sur les clients ». Cogeco Câble a haussé ses tarifs avec prise d'effet en juin 2003 pour les clients du service de base en Ontario, et en juillet 2003 pour les clients du service numérique au Québec. Les hausses tarifaires ont donné lieu à une augmentation des produits d'exploitation mensuels moyens d'environ 1,75 \$ par client du service de base en Ontario, et de quelque 2,20 \$ par client du service numérique au Québec.

Charges d'exploitation

Les frais d'affiliation au troisième trimestre ont augmenté par rapport à la même période en 2003. Cette augmentation est attribuable à la meilleure pénétration des services groupés et aux majorations de frais faites par les fournisseurs de programmation. Toutefois, les frais d'affiliation exprimés en pourcentage des produits d'exploitation ont reculé, en raison en partie d'une diminution d'environ 50 % des frais de transport par client du service Internet à haute vitesse. Des économies supplémentaires ont été réalisées par suite de la relocalisation du canal RDS (Réseau des sports) au service de base au Québec le 1^{er} septembre 2003, au tarif de gros établi par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour le service.

La croissance de 7 % des unités de service d'une année à l'autre s'est traduite par une augmentation des charges liées au service à la clientèle et des charges techniques. De plus, étant donné que les résultats financiers du troisième trimestre se sont considérablement améliorés par rapport à ceux de la même période l'an dernier, une augmentation de la provision pour primes versées aux employés a été comptabilisée. Les charges d'exploitation exprimées en pourcentage des produits d'exploitation ont cependant diminué grâce à une diminution des coûts reliés au marketing.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement au troisième trimestre s'est accru de 15,3 % comparativement à la même période de l'exercice 2003, en raison d'une augmentation plus importante des produits d'exploitation par rapport aux charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble a augmenté de 36,3 % à 38,8 % et de 36,8 % à 39,3 % si les produits et charges d'exploitation liés à la vente d'appareils résidentiels sont exclus.

CHARGES FIXES

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)	Trimestres terminés les 31 mai,			Neuf mois terminés les 31 mai,		
	2004	2003	%	2004	2003	%
		(redressé)	variation	(redressé)	(redressé)	variation
Amortissement	32 070 \$	27 614 \$	16,1	107 738 \$	81 245 \$	32,6
Charges financières	14 414 \$	15 396 \$	(6,4)	44 086 \$	46 409 \$	(5,0)

En excluant l'incidence d'une modification de la durée de vie utile de certains actifs à long terme décrite ci-dessous, l'amortissement a totalisé 30,2 millions \$ et 89,1 millions \$, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2004. La hausse de l'amortissement découle principalement des acquisitions d'immobilisations liées au service Internet à haute vitesse et aux services numériques.

À compter du 1^{er} septembre 2003, la durée de vie utile estimative des appareils résidentiels loués à la clientèle de la Société a été révisée à la baisse pour tenir compte de la diminution importante, au cours de la dernière année, des coûts unitaires convertis en dollars canadiens. La durée de vie utile estimative des modems câble a été révisée, passant de sept à trois ans, tandis que celle des décodeurs numériques est passée de sept à cinq ans. La modification des durées de vie utile des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme a entraîné une augmentation de l'amortissement de 1,9 million \$ et de 18,6 millions \$, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2004.

Les charges financières ont diminué comparativement aux mêmes périodes l'an dernier. Cette diminution est le résultat d'une réduction de l'endettement (défini comme l'endettement bancaire, la dette à long terme et le crédit reporté) découlant des flux de trésorerie nets générés et de taux d'intérêt à court terme inférieurs à l'an dernier sur le crédit à terme.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices pour le troisième trimestre se sont chiffrés à 3 millions \$ comparativement à 1,5 million \$ pour la même période l'an dernier. En excluant l'incidence des ajustements hors caisse décrits ci-dessous, les impôts sur les bénéfices pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois se sont établis à 3,7 millions \$ et à 9,2 millions \$, respectivement, par rapport à 1,5 million \$ et à 2 millions \$ pour les mêmes périodes l'an dernier. L'augmentation des impôts sur les bénéfices pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement.

En novembre dernier, le gouvernement ontarien a annoncé que les taux d'imposition des entreprises augmenteraient pour s'établir à 14 % avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2004. Avant cette annonce, le taux d'imposition devait reculer et passer de 11 % en 2004 à 8 % en 2007. Par conséquent, des ajustements hors caisse redressé de 32,5 millions \$ ont été enregistrés à titre de passifs d'impôts futurs au premier trimestre. Ce montant a été partiellement compensé par une réduction hors caisse des impôts futurs de 5,9 millions \$ et de 0,7 million \$ pour les neuf premiers mois et le troisième trimestre, respectivement. Cette réduction des impôts futurs est liée à la baisse de la valeur comptable des appareils résidentiels et de certains autres actifs à long terme.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

Le bénéfice net pour le troisième trimestre s'est chiffré à 1,9 million \$, soit 0,05 \$ par action, comparativement à 32 000 \$, ou 0,00 \$ par action, pour la période correspondante de 2003. Cette augmentation est principalement attribuable à la forte croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La perte nette pour les neuf premiers mois s'est établie à 38,7 millions \$, soit 0,97 \$ par action, comparativement à 2,3 millions \$, soit 0,06 \$ par action, pour la même période l'an dernier. La perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice 2004 est attribuable aux ajustements liés à l'amortissement et aux impôts sur les bénéfices hors caisse totalisant 45,2 millions \$, comme il a été mentionné précédemment.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers de \$)	Trimestres terminés les 31 mai,		Neuf mois terminés les 31 mai,	
	2004	2003	2004	2003
		(redressé)	(redressé)	(redressé)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	36 593 \$	28 722 \$	103 753 \$	79 952 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 719	(7 949)	(25 944)	(16 157)
	<u>39 312</u>	<u>20 773</u>	<u>77 809</u>	<u>63 795</u>
Activités d'investissement⁽¹⁾	<u>(22 454)</u>	<u>(23 059)</u>	<u>(64 888)</u>	<u>(85 662)</u>
Activités de financement	<u>(16 858)</u>	<u>2 286</u>	<u>(12 921)</u>	<u>21 867</u>

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Au troisième trimestre, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation étaient de 36,6 millions \$ soit une augmentation de 27,4 %, par rapport à l'an dernier, en raison principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement. La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement a augmenté de 10,7 millions \$ par rapport à l'an dernier, en grande partie à la suite d'une diminution des crédateurs et des charges à payer de 12,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2003.

Les activités d'investissement relatives aux acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, y compris les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition, ont connu une hausse modeste de 0,9 million \$ au troisième trimestre. Cependant, les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, incluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition, se sont repliées de 19,7 millions \$ pendant les neuf premiers mois. Les acquisitions d'immobilisations, segmentées selon les normes établies par la National Cable Television Association (NCTA), sont les suivantes :

(en milliers de \$)	Trimestres terminés les 31 mai,		Neuf mois terminés les 31 mai,	
	2004	2003 (redressé)	2004 (redressé)	2003 (redressé)
Équipement à l'abonné	5 228 \$	4 337 \$	15 445 \$	17 725 \$
Infrastructure graduelle	5 594	4 407	11 687	18 989
Extensions de réseaux	2 158	1 743	7 101	6 606
Modernisation/reconstruction	6 185	5 724	14 087	20 792
Immobilisations de soutien	993	1 334	3 621	3 391
Total des acquisitions d'immobilisations ⁽¹⁾	<u>20 158 \$</u>	<u>17 545 \$</u>	<u>51 941 \$</u>	<u>67 503 \$</u>

(1) Incluant les contrats de location-acquisition qui ne sont pas compris dans les états des flux de trésorerie.

Au cours des neuf premiers mois, les acquisitions d'immobilisations se sont repliées en raison surtout des facteurs suivants :

- La diminution des équipements à l'abonné est principalement attribuable à la baisse du prix des modems câble conjuguée au raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.
- Les dépenses en immobilisations liées à l'infrastructure graduelle ont diminué à la suite d'un premier investissement de 7,7 millions \$ engagé durant la même période l'an dernier pour l'introduction de la vidéo-sur-demande.
- Les acquisitions d'immobilisations liées à la modernisation du réseau ont été réduites au cours de l'exercice 2004, car la direction prévoit tester des décodeurs numériques à faible coût dans le cadre d'un scénario visant la migration vers une plate-forme entièrement numérique. Malgré des investissements réduits dans la modernisation du réseau, la croissance de la clientèle a été généralement plus forte au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2004. Au cours de l'exercice 2005, la direction continuera d'analyser le scénario visant la migration vers le décodeur DCT 700 sur une plate-forme entièrement numérique. Cette analyse inclura l'évaluation de la réaction des clients. Ce scénario pourrait optimiser l'utilisation de la bande passante en terme de coût et d'efficacité. En attendant une conclusion satisfaisante à cette analyse, la direction reprendra son programme de modernisation au cours de l'exercice 2005. La direction prévoit que les flux de trésorerie nets continueront à croître.

Les flux de trésorerie nets, qui se chiffrent à 12,6 millions \$ et à 37,2 millions \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois, respectivement, découlent de l'augmentation des flux de trésorerie générés par l'exploitation au cours des deux périodes partiellement contrebalancée par une diminution des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées pour les neuf premiers mois.

Au troisième trimestre, la dette à long terme et l'endettement bancaire ont diminué de 17,1 millions \$, en raison essentiellement des flux de trésorerie nets de 12,6 millions \$ et de l'augmentation de 2,7 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement. Pour la même période l'an dernier, la dette à long terme et l'endettement bancaire ont augmenté de 2,3 millions \$, principalement en raison des flux de trésorerie nets de 5,6 millions \$ qui ont été contrebalancés par une diminution de 7,9 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement.

À la demande de Cogeco Câble et par suite de la baisse de l'endettement découlant des flux de trésorerie nets, l'engagement total en vertu du crédit à terme a été réduit et est passé de 400 millions \$ à 270 millions \$ en janvier 2004. Au 31 mai 2004, la Société avait utilisé 88 millions \$ de son crédit à terme. À l'avenir, Cogeco Câble s'attend à continuer de générer des flux de trésorerie nets et d'améliorer sa situation financière.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2003, les postes suivants du bilan ont subi des variations importantes : immobilisations, créditeurs et charges à payer, endettement, passifs d'impôts futurs et avoir des actionnaires.

Les immobilisations ont diminué de 38 millions \$, car l'amortissement a excédé les acquisitions d'immobilisations. Comme il a été mentionné précédemment, une augmentation de l'amortissement de 18,6 millions \$ a été inscrite en raison principalement de la modification de l'estimation de la durée de vie utile des modems câble et des décodeurs numériques.

Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 33,5 millions \$ grâce à la gestion serrée du fonds de roulement à la fin de l'exercice. L'endettement a diminué de 11,6 millions \$, en raison principalement des flux de trésorerie nets de 37,2 millions \$, partiellement contrebalancés par une diminution de 25,9 millions \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement. Les billets garantis de premier rang série A de 150 millions \$ US ont reculé de 3,3 millions \$ CA par suite du raffermissement du dollar canadien. Toutefois, le risque de change sur les billets garantis série A étant entièrement couvert, cette baisse est entièrement neutralisée par une hausse du crédit reporté. Ce crédit représente l'écart entre le taux de change à la fin du trimestre et celui des conventions d'échange de devises, qui déterminent le passif au titre des paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A. Les passifs d'impôts futurs ont augmenté de 33 millions \$, en raison surtout d'un ajustement de l'impôt sur les bénéfices décrit dans la section « Impôts sur les bénéfices ». Finalement, la diminution de 38,1 millions \$ de l'avoir des actionnaires est principalement attribuable à la perte nette subie au cours des neuf premiers mois. Comme il a été mentionné précédemment, cette perte est imputable aux ajustements liés à l'amortissement et aux impôts sur les bénéfices hors caisse totalisant 45,2 millions \$ au cours des neuf premiers mois.

PROJECTIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾

(en millions de \$ sauf les données clients)

	Projections préliminaires Exercice 2005	Projections révisées Exercice 2004	Réel redressé Exercice 2003
Projections financières			
Produits d'exploitation	550 à 555	525 à 527	489
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	220 à 222	201 à 202	176
Charges financières	56	59	61
Amortissement	122	140	110
Bénéfice net (perte nette)	22	(37)	0
Acquisition d'immobilisations et charges reportées	114	100	110
Flux de trésorerie nets	45 à 50	40	2
Projections d'additions (de réduction) du nombre de clients			
Service de base	0 à 2 500	0 à (2 000)	(15 711)
Service Internet à haute vitesse	32 000 à 37 000	38 000 à 41 000	46 987
Décodeurs numériques	40 000 à 45 000	43 000 à 44 000	38 137

(1) Représentent de nouvelles normes comptables adoptées au cours du troisième trimestre telles que décrites dans la section « Modifications des conventions comptables ».

Projections financières pour l'exercice 2004

La Société revoit ses projections financières pour l'exercice 2004 pour tenir compte principalement des modifications des conventions comptables adoptées au troisième trimestre. Suite à la forte croissance des décodeurs numériques au troisième trimestre, Cogeco Câble a révisé à la hausse ses projections relatives aux ajouts de décodeurs numériques. De plus, compte tenu des pertes modestes de clients du service de base survenues au cours d'un trimestre habituellement marqué par une diminution sensible, la direction s'emploie à atténuer ces pertes au quatrième trimestre afin de stabiliser sa base de clientèle pour l'exercice 2004. Par contre, la direction a révisé à la baisse son estimé de clients Internet à haute vitesse étant donné la plus faible croissance au troisième trimestre.

Les hausses tarifaires mises en œuvre en juin et en juillet, conjuguées à une modification de certains forfaits, comme il est décrit ci-dessous, n'auront vraisemblablement pas une incidence importante sur les résultats du quatrième trimestre, la facturation étant échelonnée sur une période d'un mois. Une hausse moyenne des tarifs mensuels de 0,74 \$ environ, par client du service analogique de base, a été mise en œuvre avec prise d'effet le 15 juin en Ontario et le 2 juillet au Québec, respectivement. Ces hausses tarifaires sélectives se traduiront par une plus grande harmonisation des tarifs du service de base dans nos réseaux de câblodistribution. Une hausse des tarifs de base du service numérique de 4 \$ par mois a également été mise en œuvre au Québec. De plus, le tarif mensuel du forfait de télévision payante a augmenté de 3 \$, et d'autres hausses tarifaires limitées de services facultatifs ont été mises en œuvre en Ontario. Sur une base annuelle, ces hausses tarifaires devraient engager des produits d'exploitation supplémentaires de 7 millions \$ environ.

Perspectives financières préliminaires pour l'exercice 2005

Environ 75 % de la croissance des produits d'exploitation devrait découler de l'augmentation de la pénétration du service Internet à haute vitesse en 2004 et en 2005 et le reste, principalement des hausses tarifaires mises en œuvre en juin et en juillet. Cogeco Câble s'emploiera à élargir sa clientèle du service de base par un marketing toujours efficace, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle hors pair. Au fur et à mesure de l'augmentation de la pénétration du service Internet à haute vitesse et du service numérique, la demande pour ces produits devrait ralentir.

Cogeco Câble s'attend à réaliser une marge d'exploitation d'environ 40 % en tenant compte des nouvelles politiques comptables. La croissance des produits d'exploitation, le contrôle soutenu des coûts et la réduction prévue du taux de désabonnement des clients découlant d'une approche marketing mieux ciblée devraient contribuer à une amélioration des marges.

Sans tenir compte de l'effet d'une modification de la durée de vie utile de certains actifs à long terme pendant l'exercice 2004, Cogeco Câble s'attend à ce que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées augmente de 2 % comparativement à 9 % pour l'exercice 2004. La direction prévoit que les flux de trésorerie générés par l'exploitation financeront les acquisitions d'immobilisations et les charges reportées prévues au montant de 114 millions \$. La Société prévoit générer des flux de trésorerie nets de l'ordre de 45 à 50 millions \$. Les flux de trésorerie nets générés devraient servir principalement à réduire la dette et à améliorer les ratios d'endettement de Cogeco Câble. Compte tenu de la baisse prévue de l'endettement, les charges financières diminueront vraisemblablement de 5 %. Un bénéfice net d'environ 22 millions \$ devrait être réalisé par suite d'une croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement supérieure à l'augmentation des charges fixes.

La hausse des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées par rapport à l'exercice 2004 découlera principalement d'une augmentation de 15 millions \$ liée au programme de modernisation, essentiellement pour l'expansion de la bande passante à 750 MHz et à 550 MHz pour l'Ontario et le Québec, respectivement. Le budget des acquisitions d'immobilisations comprend également une somme de 5 millions \$ pour la téléphonie.

FACTEURS DE RISQUE ET INCERTITUDES

Le facteur de risque et incertitude suivant, auquel Cogeco Câble a fait face, constitue une mise à jour de ceux décrits dans le rapport annuel 2003 et dans le rapport du premier trimestre 2004 de la Société.

En décembre 2003, Muskoka Worldlink Corporation a intenté, devant la Cour Supérieure de l'Ontario, une action en responsabilité civile contractuelle contre Cogeco Câble inc., et lui réclamait un montant de 10 millions \$ en dommages tel que décrit dans le rapport du premier trimestre 2004. Le 25 mai 2004, une entente de règlement hors cour est intervenue entre les deux parties pour un montant de 425 000 \$. Aucun autre changement important n'est survenu depuis le premier trimestre terminé le 30 novembre 2003 quant aux incertitudes et aux principaux facteurs de risque avec lesquels Cogeco Câble doit composer.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario et au Québec et au quatrième rang au Canada sur le plan du nombre de clients du service de base. Cogeco Câble procure environ 1 262 000 unités de service à environ 1 417 000 foyers câblés dans les territoires servis. Grâce à son réseau bidirectionnel à large bande passante, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que numériques, ainsi que des services d'accès Internet à haute vitesse. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble (CCA) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

(s) Maurice Myrand

Maurice Myrand

Président du conseil

(s) Louis Audet

Louis Audet

Président et chef de la direction

Cogeco Câble inc.

Montréal (Québec)

30 juin 2004

COGECO CÂBLE INC.

Statistiques sur les clients

- 13 -

	31 mai 2004	31 août 2003
Foyers câblés		
Ontario	968 904	954 912
Québec	448 112	442 574
	1 417 016	1 397 486
Unités de service		
Ontario	914 656	861 790
Québec	346 929	326 579
	1 261 585	1 188 369
Clients du service de base		
Ontario	588 561	584 864
Québec	237 787	235 793
	826 348	820 657
Clients des volets facultatifs		
Ontario	468 193	466 090
Québec	175 486	173 730
	643 679	639 820
Clients du service de télévision payante		
Ontario	84 059	83 739
Québec	31 379	29 875
	115 438	113 614
Clients du service Internet à haute vitesse		
Ontario	199 801	171 406
Québec	40 035	33 773
	239 836	205 179
Clients numériques		
Ontario	126 294	105 520
Québec	69 107	57 013
	195 401	162 533
Décodeurs numériques		
Ontario	150 805	122 998
Québec	73 055	60 089
	223 860	183 087
Clients du service regroupé		
Ontario	259 019	221 452
Québec	84 188	66 628
	343 207	288 080

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004	2003 (redressé)	2004 (redressé)	2003 (redressé)
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Produits d'exploitation				
Services	130 461 \$	120 969 \$	387 148 \$	354 709 \$
Équipements	1 903	1 504	6 279	8 002
	132 364	122 473	393 427	362 711
Charges d'exploitation	78 419	75 545	236 708	228 270
Honoraires de gestion - COGECO inc.	2 616	2 415	7 763	7 081
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	51 329	44 513	148 956	127 360
Amortissement	32 070	27 614	107 738	81 245
Bénéfice d'exploitation	19 259	16 899	41 218	46 115
Charges financières	14 414	15 396	44 086	46 409
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	4 845	1 503	(2 868)	(294)
Impôts sur les bénéfices (note 2)	2 993	1 471	35 795	1 996
Bénéfice net (perte nette)	1 852 \$	32 \$	(38 663) \$	(2 290) \$
Bénéfice (perte) par action (note 6)				
De base	0,05 \$	0,00 \$	(0,97) \$	(0,06) \$
Dilué(e)	0,05	0,00	(0,97)	(0,06)

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004 (redressé) (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Solde au début		
Solde déjà établi	95 677 \$	87 771 \$
Redressement par suite de modifications de conventions comptables (note 1)	(29 603)	(21 600)
Solde redressé	66 074	66 171
Perte nette	38 663	2 290
Solde à la fin	27 411 \$	63 881 \$

COGECO CÂBLE INC.
BILANS CONSOLIDÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	31 mai 2004		31 août 2003 (redressé)	
	(non vérifié)		(vérifié)	
Actif				
Court terme				
Débiteurs	30 818	\$	33 800	\$
Charges payées d'avance	1 836		2 933	
	32 654		36 733	
Immobilisations				
Charges reportées	48 961		53 186	
Droits de clients	989 552		989 552	
	1 756 487	\$	1 802 744	\$
Passif et avoir des actionnaires				
Passif				
Court terme				
Endettement bancaire	11 275	\$	1 894	\$
Créditeurs et charges à payer	76 065		109 576	
Impôts sur les bénéfices à payer	2 352		732	
Produits reportés et perçus d'avance	22 336		21 301	
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 3)	2 206		2 065	
	114 234		135 568	
Dette à long terme (note 3)				
Crédit reporté (note 4)	34 140		30 795	
Produits reportés et perçus d'avance	8 764		7 931	
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	1 784		1 306	
Passif d'impôts futurs	193 417		160 380	
	1 099 500		1 107 655	
Avoir des actionnaires				
Capital-actions (note 5)	629 401		629 015	
Bénéfices non répartis	27 411		66 074	
Surplus d'apport – rémunération à base d'actions	175		-	
	656 987		695 089	
	1 756 487	\$	1 802 744	\$

COGECO CÂBLE INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)	2004 (redressé) (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	1 852 \$	32 \$	(38 663) \$	(2 290) \$
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces				
Amortissement	32 070	27 614	107 738	81 245
Amortissement des charges de financement reportées	335	327	988	1 014
Impôts futurs (note 2)	2 068	638	33 037	(350)
Autres	268	111	653	333
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	36 593	28 722	103 753	79 952
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7a))	2 719	(7 949)	(25 944)	(16 157)
	39 312	20 773	77 809	63 795
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 7b))	(18 624)	(17 493)	(50 281)	(66 897)
Augmentation des charges reportées	(3 830)	(5 566)	(14 607)	(18 765)
	(22 454)	(23 059)	(64 888)	(85 662)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation de l'endettement bancaire	233	4 584	9 381	6 663
Augmentation de la dette à long terme	-	-	-	20 072
Remboursement de la dette à long terme	(17 295)	(2 311)	(22 688)	(5 001)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	204	13	386	133
	(16 858)	2 286	(12 921)	21 867
Variation nette des espèces et quasi-espèces et espèces et quasi-espèces à la fin	- \$	- \$	- \$	- \$

Voir les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie à la note 7.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, contiennent tous les ajustements nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. aux 31 mai 2004 et 31 août 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2004 et 2003.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, sous réserve des renseignements ci-après.

Les états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'une revue par les vérificateurs externes de la Société.

Amortissement des actifs à long terme

Avec effet au 1^{er} septembre 2003, la Société a révisé la durée de vie de ses décodeurs et modems, communément appelés appareils résidentiels, et de certains autres éléments d'actifs à long terme. La durée de vie utile des décodeurs a été modifiée passant de sept à cinq ans pendant que celle des modems a été modifiée passant de sept à trois ans. Ces changements d'estimations comptables, appliqués prospectivement, ont augmenté la dépense d'amortissement de 1,9 million \$ et 18,6 millions \$ au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2004.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} septembre 2003, la Société a adopté par anticipation les recommandations du chapitre 3870 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »), *Rémunérations et autres paiements à base d'actions* qui définit notamment des normes de constatation, de mesure et de présentation d'informations applicables aux rémunérations à base d'actions. Ces nouvelles recommandations exigent l'utilisation d'une méthode basée sur la juste valeur pour les options octroyées. Tel que permis par le chapitre 3870 du manuel de l'ICCA, la Société a choisi d'appliquer ces nouvelles recommandations sur une base prospective. Auparavant, la Société mesurait les coûts compensatoires pour les rémunérations à base d'actions à l'intention des employés comme l'excédent, s'il y a lieu, du cours des actions subalternes à droit de vote sur le montant que l'employé devait payer pour acquérir ces actions à la date de l'octroi, et incluait par voie de note aux états financiers des informations pro forma sur le bénéfice net et le bénéfice par action comme si la méthode de la juste valeur avait été appliquée. Toute contrepartie versée par les employés au moment de la levée des options était portée au crédit du capital-actions. Avec effet au 1^{er} septembre 2003, la Société a adopté la méthode de comptabilisation basée sur la juste valeur et a commencé à comptabiliser les options sur actions en mesurant le coût de rémunération des options attribuées à compter du 1^{er} septembre 2003 en utilisant le modèle d'évaluation d'options Binomial. L'application de ces nouvelles recommandations a entraîné la comptabilisation d'un coût compensatoire de 63 000 \$ et 175 000 \$ au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2004. Les informations supplémentaires requises en vertu des nouvelles recommandations sont présentées à la note 5.

Dépréciation d'actifs à long terme

En décembre 2002, l'ICCA a publié le chapitre 3063, *Dépréciation d'actifs à long terme*, qui modifie les directives existantes sur le calcul de la dépréciation de valeur des actifs à long terme et établit des normes pour la constatation, la mesure et la présentation de la dépréciation des actifs à long terme. Ainsi, les nouvelles dispositions exigent qu'une perte de valeur soit constatée lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure à la valeur des flux de trésorerie non actualisés relatifs à cet élément d'actif. La Société a adopté ces nouvelles recommandations au 1^{er} septembre 2003 et a conclu qu'aucune perte de valeur ne devait être constatée.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

Relations de couverture

En décembre 2001, l'ICCA a publié une nouvelle note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC-13 »), *Relations de couverture*, laquelle établit de nouveaux critères pour l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. De plus, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a aussi publié en juin 2002 le CPN-128, *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*, lequel établit qu'un instrument financier dérivé qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture, tel qu'exposé dans la NOC-13, devrait être constaté dans le bilan à la juste valeur et les variations de la juste valeur devraient être constatées dans les résultats de l'exercice. La Société a adopté les recommandations de la NOC-13 le 1^{er} septembre 2003. Étant donné que la Société se conforme aux exigences de la NOC-13, l'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Hierarchie des principes comptables généralement reconnus

En juin 2003, l'ICCA a publié le chapitre 1100, *Principes comptables généralement reconnus*, qui établit des normes de communication de l'information financière en conformité avec les principes comptables généralement reconnus et indique quelles sont les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir, dans le cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des principes comptables généralement reconnus. Ces nouvelles recommandations s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2003. La Société a examiné ces nouvelles recommandations et en conclut, en fonction de l'application des nouvelles conventions comptables sur la constatation des produits, qu'elles n'auraient aucun impact sur ses états financiers étant donné qu'elle a déjà adopté une présentation du bilan ordonné au premier trimestre de l'exercice courant.

Constatation des produits

Le 17 décembre 2003, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-141, *Constatation des produits*, lequel vise à fournir des directives générales interprétatives sur l'application du chapitre 3400 du manuel de l'ICCA, *Produits*, et à résumer les principes énoncés dans le « Staff Accounting Bulletin » No. 101 (« SAB 101 ») publié aux États-Unis. Le CPN-141 vise également à fournir des directives additionnelles sur la capitalisation des coûts directs différentiels en relation avec les produits au titre des frais initiaux. À cette même date, le Comité a aussi publié le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, traitant de la détermination des accords de prestations multiples comportant plus d'une unité de comptabilisation. Cet abrégé traite également de l'évaluation et de la répartition de la contrepartie prévue à l'accord entre les différentes unités de comptabilisation visées par cet accord.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2004, la Société a adopté ces nouvelles recommandations et déterminé qu'elle avait des accords de prestations multiples générateurs de produits, comprenant, les produits liés à l'installation, les produits liés à la vente d'appareils résidentiels et les produits liés à la prestation de services. En vertu des critères du CPN-142, la Société considère les produits liés à la vente d'appareils résidentiels comme partie d'un accord de prestations multiples ayant une valeur intrinsèque, alors que les produits liés à l'installation et à la prestation de services doivent être considérés comme une unité intégrée. De plus, certains coûts directs différentiels relatifs aux produits liés à l'installation peuvent être capitalisés. Conséquemment, la Société a effectué les changements suivants rétroactivement :

- Les produits liés à l'installation sont dorénavant reportés et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces produits étaient constatés immédiatement car ils représentaient un recouvrement partiel des frais directs de vente engagés. À la facturation, la portion des produits non gagnés est comptabilisée à titre de produits reportés et perçus d'avance.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

- Les coûts de rebranchement des clients sont dorénavant capitalisés à titre de charges reportées jusqu'à concurrence du montant des produits générés par l'activité de rebranchement, qui sont inclus dans les produits liés à l'installation, et amortis sur la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, soit quatre ans. Auparavant, ces frais qui comprennent le matériel, la main d'oeuvre directe et certains frais généraux, étaient capitalisés à titre d'immobilisations et généralement amortis sur une période de cinq ans.
- Les produits liés à la vente d'appareils résidentiels à prix subventionné, qui étaient auparavant comptabilisés à titre de recouvrement partiel du coût, sont maintenant comptabilisés à titre de produits d'exploitation et compensés par une charge d'exploitation équivalente.

Ces changements, appliqués de façon rétroactive, ont eu les effets suivants sur les états financiers de la Société :

	Trois mois terminés les 31 mai			
	2004		2003	
	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)
Produits d'exploitation	130 294 \$	132 364 \$	120 918 \$	122 473 \$
Charges d'exploitation	75 139	78 419	72 368	75 545
Amortissement	30 972	32 070	26 853	27 614
Impôts sur les bénéfices	3 709	2 993	2 074	1 471
Bénéfice net	3 444	1 852	1 812	32
Bénéfice par action				
De base	0,09 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,00 \$
Dilué	0,09	0,05	0,05	0,00

	Neuf mois terminés les 31 mai			
	2004		2003	
	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)
Produits d'exploitation	387 405 \$	393 427 \$	354 372 \$	362 711 \$
Charges d'exploitation	224 974	236 708	214 219	228 270
Amortissement	104 566	107 738	78 965	81 245
Impôts sur les bénéfices	40 518	35 795	4 083	1 996
Bénéfice net (perte nette)	(34 502)	(38 663)	3 615	(2 290)
Bénéfice (perte) par action				
De base	(0,86) \$	(0,97) \$	0,09 \$	(0,06) \$
Dilué(e)	(0,86)	(0,97)	0,09	(0,06)

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

1. Mode de présentation (suite)

	31 mai 2004		31 août 2003	
	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)	Avant redressement (non vérifié)	Après redressement (non vérifié)
Immobilisations	733 717 \$	685 320 \$	765 085 \$	723 273 \$
Charges reportées	36 210	48 961	39 147	53 186
Produits reportés et perçus d'avance	16 051	31 100	15 194	29 232
Passif d'impôts futurs	210 348	193 417	172 588	160 380
Bénéfices non répartis	61 175	27 411	95 677	66 074

En conséquence, les bénéfices non répartis ont diminués de 29,6 millions \$ et 21,6 millions \$ respectivement au 1^{er} septembre 2003 et 2002.

2. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)	2004 (redressé) (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Exigibles	925 \$	833 \$	2 758 \$	2 346 \$
Futurs	2 068	638	33 037	(350)
	2 993 \$	1 471 \$	35 795 \$	1 996 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires et le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004 (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)	2004 (redressé) (non vérifié)	2003 (redressé) (non vérifié)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné de 35,3 % (36,6 % en 2003)	1 711 \$	550 \$	(1 013) \$	(108) \$
Pertes (bénéfices) assujettis à des taux d'imposition moins élevés	213	(14)	690	90
Augmentation de l'impôt relatif à l'augmentation des taux pratiquement en vigueur	-	-	32 483	-
Impôts des grandes sociétés	925	750	2 775	2 250
Autres	144	185	860	(236)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	2 993 \$	1 471 \$	35 795 \$	1 996 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

3. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	31 mai 2004 (non vérifié)	31 août 2003 (vérifié)
Société mère				
Crédit à terme ⁽¹⁾	2007	3,41 % ⁽²⁾	88 000 \$	110 000 \$
Débtures garanties de premier rang série 1	2009	6,75	150 000	150 000
Billets garantis de premier rang				
Série A – 150 millions de dollars US	2008	6,83 ⁽³⁾	204 510	207 855
Série B	2011	7,73	175 000	175 000
Débtures subordonnées garanties série A	2007	8,44	125 000	125 000
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2008	5,87– 9,53	2 537	1 565
Actions privilégiées ⁽⁴⁾	2006	-	4 320	4 320
			749 367	773 740
Moins portion court terme			2 206	2 065
			747 161 \$	771 675 \$

(1) Le montant nominal du crédit à terme a été réduit à 270 000 000 \$ en janvier 2004.

(2) Taux d'intérêt moyen au 31 mai 2004, incluant les frais d'estampillage.

(3) Les conventions d'échange de devises croisées ont donné lieu à un taux d'intérêt annuel réel de 7,254 % sur l'équivalent en dollars canadiens de la dette américaine.

(4) 4 320 000 actions privilégiées, dividende cumulatif 5,5 %, rachetables au gré du détenteur et de la filiale à raison d'un maximum de 1 400 000 \$ annuellement.

4. Crédit reporté

Le crédit reporté représente le montant qui serait payable aux 31 mai 2004 et 31 août 2003 en vertu des conventions d'échange de devises couvrant les billets garantis de premier rang série A libellés en dollars US.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

5. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende privilégié cumulatif au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

	31 mai 2004	31 août 2003
	(non vérifié)	(vérifié)
Émis		
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346 \$	98 346 \$
24 231 470 actions subalternes à droit de vote (24 190 043 au 31 août 2003)	531 055	530 669
	629 401 \$	629 015 \$

Au cours de la période, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Neuf mois terminés le 31 mai 2004		Douze mois terminés le 31 août 2003	
	(non vérifié)		(vérifié)	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début	24 190 043	530 669 \$	24 182 714	530 680 \$
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'achat d'actions offert aux employés et du régime d'options d'achat d'actions	41 427	386	13 929	134
Actions rachetées pour annulation	-	-	(6 600)	(145)
Solde à la fin	24 231 470	531 055 \$	24 190 043	530 669 \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

5. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 août 2003. Au cours des trois premiers trimestres, la Société a octroyé 159 580 options d'achat d'actions (141 020 en 2003) comportant un prix d'exercice variant de 15,70 \$ à 18,12 \$ (7,05 \$ à 11,79 \$ en 2003). La Société comptabilise un coût de rémunération pour les options octroyées depuis le 1^{er} septembre 2003. Si le coût de rémunération avait été déterminé selon la méthode de la juste valeur à la date d'attribution des options, pour les options octroyées entre le 1^{er} septembre 2001 et le 31 août 2003, le bénéfice net et le bénéfice par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2004 et 2003 auraient été réduits aux montants pro forma suivants :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(redressé) (non vérifié)	(redressé) (non vérifié)	(redressé) (non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)				
Présenté(e)	1 852 \$	32 \$	(38 663) \$	(2 290) \$
Pro forma	1 756	(68)	(38 951)	(2 579)
Bénéfice (perte) par action de base				
Présenté(e)	0,05 \$	0,00 \$	(0,97) \$	(0,06) \$
Pro forma	0,04	0,00	(0,98)	(0,06)
Bénéfice (perte) par action dilué(e)				
Présenté(e)	0,05 \$	0,00 \$	(0,97) \$	(0,06) \$
Pro forma	0,04	0,00	(0,98)	(0,06)

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution, pour les fins de détermination des coûts compensatoires reliés aux options et de présentation d'information pro forma, au moyen du modèle d'évaluation d'options Binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2004	2003
Taux de dividende prévu	1,27 %	1,27 %
Volatilité prévue	49 %	39 %
Taux d'intérêt sans risque	4,04 %	4,18 %
Durée prévue en années	3,9	3,8

La juste valeur des options octroyées au cours des trois premiers trimestres était de 6,53 \$ par option (2,42 \$ en 2003).

Au 31 mai 2004, la Société avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 505 460 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 7,05 \$ à 40,75 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 9 janvier 2014.

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

6. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) de base par action et le bénéfice (perte) dilué(e) par action :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(redressé)	(redressé)	(non vérifié)
Bénéfice net (perte nette)	1 852 \$	32 \$	(38 663) \$	(2 290) \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	39 909 895	39 886 303	39 893 715	39 880 733
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	113 555	75 489	-	-
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	40 023 450	39 961 792	39 893 715	39 880 733
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,05 \$	0,00 \$	(0,97) \$	(0,06) \$
Dilué(e)	0,05	0,00	(0,97)	(0,06)

(1) La moyenne pondérée des actions subalternes à droit de vote potentiellement dilutives qui sont antidilutives pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2004 s'élève à 101 741 actions. Des options d'achat d'actions permettant d'acquérir 203 681 actions (216 937 en 2003) pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2004, étaient en circulation mais n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote. En conséquence, l'effet aurait été antidilutif.

7. États des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(redressé)	(redressé)	(non vérifié)
Débiteurs	2 461 \$	(480) \$	2 982 \$	82 \$
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	6 291	-	7 440
Charges payées d'avance	625	(694)	1 097	354
Créditeurs et charges à payer	(1 518)	(12 444)	(33 511)	(25 011)
Impôts sur les bénéfices à payer	868	-	1 620	-
Produits reportés et perçus d'avance	283	(622)	1 868	978
	2 719 \$	(7 949) \$	(25 944) \$	(16 157) \$

COGECO CÂBLE INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mai 2004

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf les données par action)

7. États des flux de trésorerie (suite)

b) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2004	2003	2004	2003
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
Immobilisations acquises par le biais de contrats de location-acquisition	1 534 \$	52 \$	1 660 \$	606 \$
Intérêts versés	16 514	17 733	45 541	48 161
Impôts sur les bénéfices versés (recouvrés)	57	(5 458)	1 138	(5 094)

8. Éventualité

En décembre 2003, Muskoka Worldlink Corporation a intenté, devant la Cour Supérieure de l'Ontario, une action en responsabilité civile contractuelle contre la Société et lui réclamait un montant de 10 millions \$ en dommages. Muskoka Worldlink Corporation alléguait que la Société avait enfreint un engagement de non concurrence et avait fait défaut d'accomplir son obligation contractuelle de bonne foi en rapport avec un contrat de vente de fibres optiques intervenu entre Muskoka Worldlink Corporation et la Société. La direction était d'avis que la Société n'avait pas enfreint cet engagement ni fait défaut de respecter cette obligation contractuelle, et que les dommages réclamés étaient, au demeurant, déraisonnables et injustifiés dans les circonstances. Le 25 mai 2004, une entente de règlement hors cour est intervenue entre les deux parties pour un montant de 425 000 \$ comptabilisé aux livres de la Société.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation adoptée au cours de la période courante.